



Destination Europe et un peu plus loin

au départ de la Région Hauts-de-France

Édito

Cette année, plus que jamais, notre guide « Destination Europe...et un peu plus loin », se donne pour objectifs :

- d'encourager à découvrir d'autres jeunes à travers des destinations européennes, et un peu plus lointaines...
- d'inciter à participer à la construction d'une Europe fraternelle et solidaire grâce aux nombreux programmes proposés...
- de favoriser les échanges et la rencontre entre TOUS les jeunes pour une société libre, ouverte et porteuse d'un message citoyen.

Ce guide se veut attractif dans la démarche de préparation au départ, dans la présentation des nombreux dispositifs (internationaux, européens, nationaux accompagnés de propositions de financements de l'état et des collectivités territoriales). D'autres pistes et d'autres formats de voyages alternatifs, à la portée de tous, sont également évoqués.

Rendre possible la mobilité de TOUS les jeunes, quels que soient votre projet ou votre niveau de langues, c'est ce que propose le CRIJ et le Réseau Information Jeunesse à travers le réseau Eurodesk.

Aujourd'hui, la mobilité est un atout majeur dans le parcours personnel et professionnel, alors pas d'hésitation : nous sommes là pour vous informer et vous conseiller !

Bon voyage et bonne préparation !
L'équipe du CRIJ Hauts-de-France

Guide Destination Europe et un peu plus loin au départ de la Région Hauts-de-France

Directeur de la publication : Jacques Fontaine

Coordination et rédaction nationale : Claire Conlon et Sophie Girardeau (CIDJ)

Rédaction régionale : Anna Matveeva (CRIJ Hauts-de-France)

Impression : INITIALP

Ce guide a été édité avec l'aide de l'Union européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Les informations qu'il contient sont publiées par le CIDJ et Eurodesk France et n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Ce guide fait partie d'une collection nationale et a été réalisé en coopération avec les coordinateurs régionaux Eurodesk en France.

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur. La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Sommaire

ILS SONT PARTIS POUR SE DÉCOUVRIR

PREPARER SON DÉPART ET SON RETOUR 6

Langues	6
Papiers	7
Santé	7
Transport	8
Logement	9
Argent	9
Allocations chômage	10
Retour	10
Valoriser son expérience	10
Impôts	10
Retraite	10

FAIRE DES ÉTUDES 12

Quand partir ?	12
Partir à titre individuel	13
Partir dans le cadre d'un programme	13
Trouver une aide financière	16

TROUVER UN STAGE 22

Réglementation	22
Comment chercher un stage ?	23
Partir dans le cadre d'un programme	24
Trouver une aide financière	25
Faire un stage hors cursus ou formation	27

TROUVER UN EMPLOI, UN JOB 28

Comment chercher un emploi	28
Reconnaissance professionnelle	29
Comment chercher un job	30
Préparer sa candidature	31
Autres pistes	32

FAIRE DU VOLONTARIAT, PARTIR AUTREMENT 36

Bénévolat et volontariat : quelles différences ?	36
S'engager dans un projet de volontariat	37
Partir dans le cadre d'un autre programme	39
Partir à l'aventure	40
Trouver une aide ou bourse de voyage	41

EN SAVOIR PLUS 44

L'information à la source	44
L'information en Région Hauts-de-France	45

Le podcast « **Partir pour se découvrir** » retrace le parcours de jeunes étudiants, en recherche d'emploi, porteurs de projets ou explorateurs qui ont osé franchir le cap pour réaliser leur plus grand rêve : partir à l'étranger !

Marine

« J'avais beaucoup d'expériences de bénévolat mais ce qui me manquait dans mon parcours, c'était l'anglais. Et l'anglais, moi je n'ai jamais réussi à l'apprendre à l'école. La seule solution, c'était de partir à l'étranger. Pour moi, le fait de partir en Slovaquie a été un élément déclencheur et aujourd'hui, la meilleure chose qu'on puisse me souhaiter serait de repartir à l'étranger. »

Charlotte

« J'ai décidé de partir en voyage à divers endroits pour pouvoir atteindre l'école à laquelle j'aspirais. À la base c'était pour mon avenir professionnel, mais en réalité j'ai appris énormément de choses qui vont au-delà d'un métier. »

Sacha

« Avoir un an de pause entre ma formation et les études, c'était la parfaite excuse pour voyager. J'ai toujours voyagé à la roots parce que mes parents n'avaient pas beaucoup d'argent et on s'est toujours débrouillés en rencontrant des gens, et ça m'a beaucoup inspiré. »

Bérangère

« Je me suis vraiment rendue compte pendant mon Erasmus que c'était facile de voyager, qu'il fallait se lancer et que, même s'il peut toujours y avoir des problèmes, il y a toujours des solutions. Aujourd'hui je ne pense qu'à une chose : voyager davantage. »

Écoutez leurs témoignages
dans le podcast « Partir pour
se découvrir » sur
www.cidj.com



PORTAIL EUROPEEN DE LA JEUNESSE



europa.eu/youth

Envie de nouvelles expériences ?

Connecte-toi sur le portail européen de la jeunesse pour découvrir les initiatives qui te permettront d'apprendre, de travailler ou de faire du volontariat en Europe et au-delà, et de faire entendre ta voix en tant que citoyen européen.



Financé par
l'Union européenne



eurodesk

PRÉPARER SON DÉPART ET SON RETOUR

**Partir à l'étranger demande une certaine préparation.
Voici les points essentiels à considérer.**

Langues

Testez votre niveau et commencez à vous imprégner de la langue du pays grâce aux MOOCs, applis, films et séries en V.O, cafés et tandems linguistiques, ou en échangeant en ligne.

www.tandem-linguistique.org

www.bbc.co.uk/learningenglish

www.50languages.com

www.babadum.com

www.loecsen.com

www.epals.com

www.interpals.net

Applis : Preply, Tandem, Memrise, Duolingo, Babbel, LingoClip...

Vous avez entre 16 et 30 ans et vous vous apprêtez à faire un stage, un volontariat ou un job en Allemagne ? Découvrez Parkur ! Cette plateforme de l'OFAJ vous permettra d'apprendre l'allemand en ligne et de préparer vos premiers jours chez nos voisins germanophones. www.parkur.ofaj.org

Le saviez-vous ? Créée par le Conseil de l'Europe, la Journée européenne des langues est célébrée chaque année le 26 septembre. Et toute l'année, des défis, jeux, concours, blagues, enquêtes et outils pour pratiquer les langues étrangères vous attendent sur www.edl.ecml.at

EU Academy est une plateforme de cours en ligne développée par la Commission européenne qui permet aux bénéficiaires du programme Erasmus+ et du Corps européen de solidarité d'accéder à des cours de langue gratuits proposés dans 29 langues.

www.academy.europa.eu

Papiers

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour vous déplacer, séjourner et travailler dans un pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

www.europa.eu/youreurope

Hors UE, un visa adapté au but de votre voyage (tourisme, emploi, études, au pair) peut être exigé. Contactez l'ambassade ou le consulat en France du pays où vous allez.

www.diplomatie.gouv.fr

Vous partez ou transitez par un aéroport aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni ? En plus des papiers mentionnés ci-dessus, pensez à demander avant votre départ une autorisation électronique de voyage aux États-Unis (ESTA, valable 2 ans, 40 \$), au Canada (AVE, valable 5 ans, 7\$) et au Royaume-Uni (ETA, valable 2 ans, 10 £).

Le Royaume-Uni ne faisant plus partie de l'Union européenne, vous aurez besoin d'un visa pour vous y rendre. www.brexit.gouv.fr - www.gov.uk/check-uk-visa

Le Programme Vacances Travail (PVT) est une option intéressante pour aller au-delà de l'Europe ! 15 pays ont signé avec la France des accords qui simplifient l'obtention de visa permettant aux jeunes d'y travailler ou de voyager. Plus d'infos p33.

Vous prévoyez de voyager aux États-Unis ? Attention si vous avez eu des démêlés avec la justice, si vous avez critiqué le gouvernement américain sur les réseaux sociaux ou avez ne serait-ce qu'un même sur Donald Trump dans votre téléphone... vous risquez d'être refoulé à la frontière américaine.

Quelle que soit votre destination : ayez le réflexe Ariane. Vous pourrez ainsi vous informer sur votre pays d'accueil et être prévenu rapidement de tout problème éventuel par l'Ambassade de France locale. www.fildariane.diplomatie.gouv.fr

Santé

Avant votre départ, demandez la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Gratuite et valable 2 ans, elle atteste vos droits à l'assurance maladie et couvre vos soins médicaux dans les pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège, en Suisse et au Royaume-Uni. www.ameli.fr

En cas de soins médicaux pendant votre séjour hors UE, vous devrez régler vos frais médicaux sur place et seuls les soins urgents et imprévus pourront éventuellement être remboursés.

Pensez à conserver les prescriptions, les factures et les justificatifs de paiement. À votre retour en France, vous pouvez demander à être remboursé.

Faites le point sur les vaccins nécessaires et, quelle que soit votre destination, pensez à souscrire une assurance complémentaire santé, responsabilité civile et rapatriement.

www.ameli.fr

www.cleiss.fr

www.cfe.fr

Le **112** est le numéro d'appel d'urgence valable partout en Europe.
Aux États-Unis et au Canada, c'est le **911**.

Transport

Et si on voyageait autrement ? Pour agir contre le réchauffement climatique, il est urgent de revoir nos habitudes et d'adopter un comportement responsable, à commencer par réduire nos voyages en avion. Sachant qu'un trajet en avion émet 1 500 fois plus de CO₂ que le train, il serait raisonnable de limiter les vols long-courrier et de ne recourir au transport aérien qu'en l'absence d'alternatives. Prenez vos billets à l'avance pour bénéficier du meilleur tarif et lisez bien les conditions (enregistrement en ligne, dimensions et poids des bagages) qui varient selon les compagnies.

www.skyscanner.fr

Aviasales.fr

Si vous préférez le train, les trains de nuit et les pass Interrail sont d'excellentes options pour voyager en Europe, voire même, plus loin !

www.interrail.eu

www.railee.com

www.raileurope.com

www.omio.fr/trains

www.hourrail.voyage

www.mollow.eu

www.voyagerentrain.fr

www.detourodyyssey.com

Pensez aussi à d'autres modes de transports plus écologiques comme le bus, le covoiturage ou encore le bateau pour vos déplacements.

www.rome2rio.com

www.omio.fr

#DiscoverEU permet aux jeunes européens de 18 ans (ni plus, ni moins !) de gagner un pass pour voyager en Europe. Tentez votre chance et partez à la découverte de l'Europe en train, en solo ou avec vos amis ! www.europa.eu/youth/discovereu

Plus d'infos page 41.

Le permis de conduire français est valable dans toute l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suisse. Au-delà de ces frontières, un permis international peut être exigé. www.service-public.gouv.fr

Des sites et applis participatives permettent de trouver et de partager des lieux (restaurants, hôtels, banques, magasins, plages) et activités (cinémas, musées) accessibles selon votre handicap en Europe et dans le monde.

www.inclusivemobility.eu - www.handiscover.com

Logement

Auberge de jeunesse, chambre ou canapé chez l'habitant, gîte, pension : ces formules vous dépanneront pour quelques nuits. Pour un séjour de longue durée, la colocation reste souvent la solution.

www.hihostels.com

www.europeanhostels.com

www.hostelz.com

www.roomgo.net

www.nomadsister.com

www.couchsurfing.com

www.french.hostelworld.com

www.erasmusplay.com

www.uniplaces.com

www.housinganywhere.com

www.wesharewecare.eu

www.cozycozy.com/fr

Airbnb propose aussi des logements adaptés (accès de plain-pied, porte large, ascenseur, lit ajustable, stationnement...). www.airbnb.fr

Argent

Informez-vous sur le coût de la vie dans votre pays d'accueil et prévoyez le budget nécessaire pour couvrir vos frais (passeport, visa, assurance, logement, nourriture). L'ouverture d'un compte bancaire à l'étranger n'est pas indispensable mais peut s'avérer utile si vous êtes rémunéré. Si vous souhaitez utiliser votre compte français pendant votre séjour à l'étranger, examinez les conditions de votre banque (coût des virements, commissions et frais de retraits). Enfin, pensez aux cartes de réduction :

www.cartejeunes.fr

www.isic.fr

Les applis Lydia, Tricount, Revolut ou Splitwise vous aideront à gérer votre argent et à faire vos comptes entre amis.

Allocations chômage

Si vous partez chercher un emploi dans un autre pays de l'UE, vous pouvez demander le transfert de vos allocations chômage pendant 3 mois maximum. Vous devez être inscrit et indemnisé par France Travail pour demander un maintien de droits. Vous aurez ensuite 7 jours pour vous inscrire auprès de l'institution de chômage étrangère.

www.francetravail.fr/international

Retour

Certaines démarches sont à engager avant de partir (signaler votre départ au consulat, clôturer votre compte bancaire, demander votre quitus fiscal...), d'autres dès votre retour en France (chercher un logement, demander une protection sociale...). Informez-vous sur les démarches, délais et justificatifs qui vous seront demandés.

www.service-public.fr

www.ufe.org

www.francetravail.fr/international

Valoriser son expérience

Mettez en valeur sur votre CV les compétences acquises au cours de votre mobilité et illustrez votre expérience sur les réseaux sociaux professionnels. Les outils AKI, Europass et Youthpass ainsi que les badges numériques vous aideront à identifier et à valoriser vos nouvelles compétences.

www.aki-app.org

www.europass.europa.eu

www.youthpass.eu

Impôts

Dans la plupart des pays européens, les impôts sont prélevés directement sur le salaire. En général, c'est la domiciliation fiscale qui s'applique : si vous travaillez moins de 6 mois par an dans un autre pays de l'UE, vous paierez vos impôts en France. Au-delà de 6 mois, vous les paierez dans votre pays de résidence. Si vous travaillez à l'international, vérifiez ce que prévoit la convention fiscale entre la France et votre pays d'accueil.

www.europa.eu/youreurope

www.impots.gouv.fr

Retraite

La prise en compte des périodes de travail à l'étranger varie selon les pays. Les pays de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et le Royaume-Uni appliquent la réglementation européenne en matière de sécurité sociale. Une quarantaine d'États et de territoires ont également signé une convention avec la France.

www.lassuranceretraite.fr

www.cleiss.fr

Toute l'Europe est un site d'information qui décrypte l'actualité européenne et explique le fonctionnement de l'UE à travers des articles, podcasts, cartes, quiz, etc.
www.touteleurope.eu

Les cartes touristiques USE-IT sont créées par et pour les jeunes. Elles livrent des adresses, des bons plans et des conseils pour voyager de manière durable et pour éviter d'avoir l'air d'un touriste. Elles sont faites par des locaux et sont gratuites ! Retrouvez-les sur www.use-it.travel



Votre départ se profile ?

Un séjour à l'étranger n'est jamais un long fleuve tranquille alors, au-delà de l'aspect administratif, n'oubliez pas Time to Mind !

Ce guide Eurodesk aborde le choc culturel et la santé mentale, et vous aidera à prendre du recul et à trouver un nouvel équilibre émotionnel pour éviter l'effet yo-yo.

www.cidj.com/guides-a-telecharger



www.cidj.com/guides-a-telecharger

FAIRE DES ÉTUDES

S'il est plus simple de partir étudier à l'étranger dans le cadre d'un échange, il est aussi possible de commencer ou de poursuivre vos études à l'étranger.

Quand partir ?

Avant le bac

Un réseau de 612 établissements d'enseignement français (écoles, collèges et lycées) présent dans 138 pays vous permet de suivre un enseignement conforme au programme de l'Éducation nationale. Possibilité de bourse sous conditions.

www.aefe.gouv.fr

Les lycéens des voies générale et technologique intéressés par une période de mobilité scolaire à l'étranger bénéficient de dispositifs facilitant leur mobilité individuelle et leur reconnaissance par une mention « mobilité européenne et internationale » portée au baccalauréat. Pour cela, la mobilité devra être encadrée par un contrat d'études.

www.eduscol.education.fr - www.education.gouv.fr

Une année dans un lycée à l'étranger permettra d'améliorer considérablement un niveau de langue. Attention, cette année peut être très chère et non reconnue par l'Éducation nationale.

www.unosel.org

www.loffice.org

Après le bac

Dans l'UE, le bac est généralement reconnu, bien que chaque pays ou université impose ses conditions d'admission. Pour intégrer une université hors UE, les étudiants doivent souvent justifier d'un bon niveau d'études et passer des examens.

Les frais d'inscriptions à l'université varient considérablement en Europe. Si l'inscription est gratuite dans certains pays de l'UE (Autriche, Finlande, Suède), elle peut être très onéreuse dans d'autres. L'Irlande, par exemple, affiche des frais d'inscription pouvant s'élever jusqu'à 30 000 € l'année. L'aide financière, qui peut être accordée sous forme de bourses ou de prêts, dépend aussi de critères différents.

Bachelier ou étudiant, vous pouvez prendre 6 ou 12 mois de césure avant ou pendant vos études supérieures pour mener un projet personnel ou professionnel à l'étranger tout en conservant votre statut et vos bourses étudiantes.

Pendant cette période, vous pouvez faire un volontariat (Service civique, Corps européen de solidarité, Volontariat international en entreprise/administration, Volontariat de solidarité international) ou un stage à l'étranger. Votre césure terminée, vous pourrez intégrer l'établissement dans lequel vous êtes inscrit ou vous réorienter.

Cette période étant encadrée, vous devrez commencer par faire la demande de césure sur Parcoursup et/ou obtenir l'accord d'un établissement d'enseignement supérieur.
www.etudiant.gouv.fr

Le système licence-master-doctorat (LMD) permet d'harmoniser la reconnaissance des diplômes (via les crédits ECTS) et facilite la mobilité des étudiants. Les départs à l'étranger en milieu ou fin de parcours universitaires sont les plus courants.

Cependant, certains établissements imposent ou refusent les mobilités à certaines périodes de la scolarité. Un conseil : contactez le bureau des relations internationales de votre établissement dès que vous envisagez de partir.

Partir à titre individuel

Trouver un établissement et vous inscrire : Les modalités d'inscription diffèrent selon les établissements et les pays. D'éventuels examens d'entrée peuvent vous être demandés.

www.euroguidance-france.org

www.studyportals.com

www.iie.org

www.whed.net

Faire reconnaître vos diplômes : Le réseau ENIC-NARIC peut vous délivrer une attestation qui vous aidera à faire reconnaître vos diplômes. Attention, l'établissement d'accueil est souvent le seul à évaluer la valeur de votre diplôme. Un conseil : commencez les démarches (attestations, traductions de diplômes...) 1 an à l'avance.

www.france-education-international.fr

Partir dans le cadre d'un programme

Erasmus+ permet aux équipes éducatives et à leurs élèves, de la maternelle au lycée, de travailler sur une thématique commune et de se rencontrer lors d'une mobilité de 2 jours à 1 an dans l'un des 33 pays participant au programme. Contactez votre professeur principal ou le CPE de votre établissement.

www.agence.erasmusplus.fr

Le programme **Bourse de mobilité pour les lycées français** permet aux élèves de passer leur année de première ou de terminale dans un lycée français à Barcelone, Dublin, Madrid, Munich ou Vienne. Le montant de l'aide dépend des revenus de la famille.

www.eduscol.education.fr

Le programme Jeunes ambassadeurs permet, sous conditions, aux élèves de seconde et de première scolarisés dans un lycée public des Académies de Lille et Amiens, de partir 2 semaines dans un lycée et une famille américaine.

www.fr.usembassy.gov

Les échanges de jeunes du Rotary permettent de partir une année scolaire à l'étranger. Il s'agit d'interrompre sa scolarité en France (souvent après la classe de 2^{de} ou de 1^{ère}) pour passer une année dans un établissement à l'étranger avec hébergement en famille d'accueil.

www.my.rotary.org

Erasmus+ propose aussi aux élèves de la voie professionnelle sous statut scolaire et aux alternants d'obtenir une bourse pour faire un stage dans une entreprise européenne, suivre une formation dans un organisme de formation professionnelle à l'étranger, participer à des échanges pédagogiques en groupe ou encore à des concours de métiers pendant 1 jour à 1 an. Informez-vous auprès de votre centre de formation.

www.agence.erasmusplus.fr

Si le nombre d'apprentis en mobilité a augmenté ces dernières années, cette tendance devrait encore s'accroître dans les années à venir et les apprentis devraient pouvoir partir plus longtemps. C'est ce à quoi travaille Euro App Mobility et son projet Mon apprentissage en Europe (MONA). Si cela vous intéresse, contactez le référent mobilité de votre CFA. www.euroappmobility.eu

Avec **Québec Métiers d'Avenir**, **Accès Etudes Québec** et **Objectif Québec**, il est possible de partir suivre l'une des 100 formations professionnelles disponibles au Québec dès l'âge de 17 ans. Vous devrez démontrer que vous disposez de ressources financières suffisantes pour réaliser votre projet d'études.

www.quebecmetiersdavenir.com

www.aeqc.ca

www.objectifquebec.com

Les Compagnons du Devoir de moins de 25 ans peuvent choisir de suivre le parcours « Tour de France ». Cette formation en alternance inclut une période à l'étranger, pendant laquelle les compagnons reçoivent une bourse Erasmus+.

www.compagnons-du-devoir.com

Avec **Erasmus+**, tous les étudiants inscrits, y compris en alternance, dans un établissement d'enseignement supérieur (comme par exemple les lycées préparant un BTS, les instituts de formation en soins infirmiers, les universités préparant un BUT, une licence, un master ou un doctorat, ou encore les écoles d'ingénieurs ou de commerce) peuvent réaliser une mobilité d'études de 2 à 12 mois, en Europe ou à l'international, dès leur 1ère année d'études.

La durée peut aussi être plus courte, de 5 à 30 jours, si elle est combinée à des activités virtuelles : c'est la mobilité hybride. Contactez le service des relations internationales de votre établissement ou l'enseignant référent pour l'action européenne et internationale (ERAEl) de votre lycée si vous préparez un BTS.

www.agence.erasmusplus.fr

Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilité Erasmus+, études et/ou stages, par cycle d'études (BTS, BUT, licence, master, doctorat). www.agence.erasmusplus.fr

Autre bonne nouvelle : le Royaume-Uni et la Suisse devraient réintégrer le programme Erasmus+ en 2027 !

Grâce aux masters internationaux Erasmus Mundus, les étudiants peuvent préparer leur master dans plusieurs pays en réunissant au moins trois établissements d'enseignement supérieur issus de trois pays différents situés partout dans le monde et ainsi obtenir un diplôme multiple ou conjoint. Consultez le catalogue en ligne et contactez le consortium qui propose le master qui vous intéresse pour obtenir des informations sur les cours, les procédures de candidature et les éventuelles bourses.

www.eacea.ec.europa.eu

www.agence.erasmusplus.fr

Programmes d'échanges universitaires

De nombreuses écoles et universités ont signé des accords d'échanges avec des établissements à l'étranger. L'avantage c'est que les étudiants ne paient que les frais d'inscriptions en France et qu'ils sont souvent moins élevés que dans d'autres pays. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

MICEFA est un programme d'échanges entre des universités principalement américaines, canadiennes et des établissements d'enseignement supérieur franciliens.

www.etudiant.gouv.fr

www.educanada.ca Trouver une aide financière

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez étudier à l'étranger ? Le site Inclusive mobility recense des lieux handi-friendly et les différents niveaux d'accessibilité des universités en Europe.

www.inclusivemobility.eu

www.exchangeability.eu

Trouver une aide financière

Aides internationales et européennes

Des plateformes recensent plus d'un millier de bourses disponibles dans le monde entier.

www.iefa.org
www.internationalscholarships.com
www.european-funding-guide.eu
www.scholarshipportal.com

La bourse **Erasmus+** varie selon le pays d'accueil et le volet du programme concerné. Son montant varie de 1 118 € à 1 513 € par mois pour les élèves de la voie professionnelle ou en apprentissage, et de 225 € à 606 € par mois pour les étudiants inscrits (y compris en alternance) dans un établissement d'enseignement supérieur. Il est important de noter que ce sont les structures d'envoi qui définissent leurs critères de sélection des candidats à la mobilité, les projets éligibles ainsi que les modalités d'attribution et de versement de la bourse.

www.agence.erasmusplus.fr

L'inclusion et l'écologie étant des priorités du programme Erasmus+ 2021-2027, celui-ci prévoit des compléments financiers pour aider les personnes en situation de handicap ou concernées par une affection longue durée à couvrir les frais liés à leur situation (suivi médical, auxiliaire de vie, hébergement ou transport spécifique...) ainsi que les boursiers de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (échelons 6 et 7) et les personnes qui habitent dans une zone de revitalisation rurale ou dans un quartier prioritaire de la ville. Enfin, Erasmus+ a prévu une prise en charge plus importante pour ses bénéficiaires qui voyagent de façon éco-responsable (en train, bus, covoiturage, vélo...). www.agence.erasmusplus.fr

Vous avez envie de prendre le train mais vous ne savez pas comment organiser votre voyage ? Découvrez les infos et conseils sur www.erasmusbytrain.eu

Vous avez envie de prendre le train mais vous ne savez pas comment organiser votre voyage ? Découvrez les infos et conseils sur www.erasmusbytrain.eu

Vous partez en échange Erasmus+ pendant vos études ? Découvrez le Pass Interrail Erasmus+ ! Valable pendant 6 mois, ce pass permet aux étudiants de rejoindre leur destination Erasmus+ en train. www.interrail.eu

La bourse **Politique européenne de voisinage (PEV-UE)** permet aux étudiants français titulaires d'un master et admis au Collège d'Europe à Bruges (Belgique) ou à Natolin (Pologne) de percevoir une bourse couvrant leurs frais de scolarité, de nourriture et d'hébergement.

www.coleurope.eu

Aides nationales

L'aide à la mobilité internationale (AMI) est une allocation mensuelle de 400 € qui s'adresse aux étudiants boursiers en formation supérieure de 1 à 10 mois à l'étranger dans le cadre de leurs études et qui préparent un diplôme national relevant du ministère de l'enseignement supérieur. www.etudiant.gouv.fr

Les aides spécifiques (ponctuelle ou annuelle) sont cumulables avec une aide à la mobilité internationale. Elles peuvent être demandées par les étudiants de moins de 35 ans. Pour les personnes handicapées, il n'y a pas de limite d'âge. www.etudiant.gouv.fr

Les Français ou originaires d'un autre pays de l'UE, qui souhaitent suivre des études supérieures dans un pays du Conseil de l'Europe peuvent percevoir une bourse sur critères sociaux dans les mêmes conditions qu'en France. Pour cela, il faut être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur et suivre, à temps plein, durant 1 année ou 2 semestres, des études supérieures menant à un diplôme national. www.etudiant.gouv.fr

Pour pallier les coûts que peuvent rencontrer les étudiants en situation de handicap dans le cadre de leurs études, la Conférence des grandes écoles propose des bourses d'aide à la mobilité internationale, financées par des entreprises partenaires.

www.cge.asso.fr

Aides par pays

ALLEMAGNE

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) soutient des programmes individuels d'échange scolaire pour les collégiens et lycéens (programmes Sauzay et Voltaire), des séjours d'études pour étudiants dans le secteur artistique, l'apprentissage transfrontalier, etc. www.ofaj.org

L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) propose un vaste programme de bourses pour étudiants germanistes en licence et en master, mais aussi des bourses de recherche pour doctorants et post-doctorants. www.daad-france.fr

L'Université franco-allemande (UFA) offre à ses étudiants, sous conditions, une aide à la mobilité de 350 € par mois pour effectuer un séjour d'études dans un autre pays. www.dfh-ufa.org/fr



Le Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA) offre des aides à la mobilité vers les pays germanophones aux étudiants en sciences humaines et sociales ou en droit, économie et gestion souhaitant réaliser un séjour de recherche en Allemagne, en Autriche ou en Suisse dans le cadre de leur master.

www.ciera.fr

AUSTRALIE

Le gouvernement, des établissements d'enseignement et des organismes publics et privés proposent des bourses d'études, des subventions et allocations pour soutenir les étudiants internationaux qui viennent étudier en Australie.

www.studyaustralia.gov.au

AUTRICHE

Scholarships.at est une base de données qui recense les bourses d'études disponibles pour les étudiants internationaux. Elle offre notamment la possibilité de filtrer les résultats par nationalité et domaine d'études.

www.scholarships.at

ESPAGNE

L'association Diálogo en collaboration avec l'ambassade d'Espagne en France propose « Bourse Avenir » : une aide qui récompense l'excellence académique. Elle s'adresse aux étudiants français et franco-espagnols qui résident en France et veulent faire leur master ou doctorat dans une université située en Espagne.

www.dialogo.es

PAYS-BAS

Le site Studyinholland permet aux étudiants désireux de vivre un séjour d'études aux Pays-Bas de trouver un programme ou une bourse d'études.

www.studyinholland.nl

ROYAUME-UNI

Le British Council propose une bourse d'études « **Entente Cordiale Herbert Smith Freehills** » de 10 000 € aux étudiants en droit pour suivre un programme de master LLM au Royaume-Uni. [w](#)

www.britishcouncil.fr

Les **bourses GREAT** offrent aux étudiants Français qui souhaitent suivre leur master au Royaume-Uni, la possibilité de toucher 10 000 € pour financer leurs frais de scolarité dans l'une des 8 universités britanniques partenaires.

www.britishcouncil.fr

Depuis le Brexit, il appartient à chaque établissement d'enseignement supérieur au Royaume-Uni d'octroyer ou non des bourses aux étudiants européens. Si vous souhaitez rejoindre une université en particulier, consultez son site Internet.

Si votre choix est conditionné à une aide, jetez un œil à la liste des bourses d'études disponibles sur UCAS, le système d'admission post-bac britannique. Enfin, vous pouvez chercher sur Study UK, le moteur de recherche du British Council, les bourses qui correspondent à votre profil. www.ucas.com - www.search-study-uk.britishcouncil.org

CANADA

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et Québec métiers d'avenir soutiennent les Français de 18 à 35 ans (étudiants, demandeurs d'emploi ou personnes en réorientation) qui souhaitent suivre une formation professionnelle et technique (en français ou en anglais) de 1 à 2 ans au Québec, en leur attribuant une aide de 300 €. Les participants doivent s'inscrire à un cursus de formation professionnelle avec Québec métiers d'avenir, effectuer les démarches pour obtenir leur permis de travail auprès de Citoyenneté Immigration Canada et soumettre leur projet sur le site de l'OFQJ.

www.ofqj.org

www.quebecmetiersdavenir.com

Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) encourage les étudiants internationaux qui se démarquent de façon exceptionnelle à suivre une formation professionnelle au Québec en finançant des Bourses d'excellence (dont le montant varie entre 14 000 \$ et 26 600 \$), et un programme d'Exemption des droits de scolarité. Il suffit d'envoyer une candidature pour postuler aux deux programmes. w

www.quebecmetiersdavenir.com

www.quebec.ca

Le programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier (BESC Vanier) encourage les étudiants hautement qualifiés, dont le domaine de recherche porte sur la santé, les sciences humaines ou naturelles, à effectuer leur doctorat dans un établissement canadien en leur attribuant des bourses de 50 000 \$ par an, pendant 3 ans.

www.vanier.gc.ca

TAÏWAN

Le ministère de l'Éducation de Taiwan offre des bourses à des étudiants français qui souhaitent apprendre le mandarin dans un centre de langue chinoise agréé de Taiwan pour une durée de 3, 6 ou 9 mois. Il propose aussi des bourses d'études aux Français désireux de poursuivre des études supérieures en mandarin ou en anglais dans une université taïwanaise.

www.depart.moe.edu.tw/FR

ÉTATS-UNIS

La Commission Fulbright permet aux étudiants français de bénéficier d'aides pour participer à un de ses programmes d'études (niveau master ou doctorat) aux États-Unis. Une candidature au programme Étudiant Fulbright suffit pour postuler à plusieurs bourses, toutefois il vous appartient d'effectuer les démarches d'admission auprès des universités américaines.

www.fulbright-france.org

Des bourses pour athlètes de haut niveau permettent de faire un Bachelor's aux États-Unis. Leur montant, variable selon l'université, peut atteindre 30 000 \$ par an, mais ne couvre pas toujours la totalité des frais.

www.fulbright-france.org

Près de 1 000 universités américaines proposent des aides financières (bourse ou exonération des frais de scolarité) aux étudiants internationaux qui souhaitent faire un cursus complet aux États-Unis.

www.youarewelcomehereusa.org

www.usf.edu

JAPON

La Fondation pour l'étude de la langue et de la civilisation japonaises attribue des bourses de mobilité à des étudiants en 3^e année de licence ou en master de langue japonaise dans le cadre d'un séjour linguistique au Japon.

www.fondationdefrance.org

Aide régionale

Bourse régionale Mermoz

La Région Hauts-de-France a mis en place ce dispositif afin d'aider les étudiants à suivre à l'étranger un parcours de formation dans un établissement d'enseignement supérieur ou effectuer un stage au sein d'un autre organisme (entreprises, ONG...). Il s'adresse également aux étudiants effectuant un séjour de recherche.

Quel montant ? Jusqu'à 400 euros par mois.

Contact : Région Hauts-de-France

E-mail : mermoz@hautsdefrance.fr

www.hautsdefrance.fr/bourse-mermoz

Certaines bourses sont cumulables ! Sollicitez l'aide de votre référent Eurodesk (voir contacts page 47) pour savoir quelles bourses existent pour vous !

Aides d'associations et de fondation privées

Pour encourager les jeunes talents, certaines associations et fondations privées proposent des bourses et aides aux étudiants ayant un projet en lien avec les objectifs du donateur.

www.fondationdefrance.org

www.fondationdelavocation.org

www.fundit.fr

www.fondationmartineaublet.fr

L'association AFS Vivre Sans Frontière, qui organise des programmes d'échanges dans plus de 50 pays, offre des bourses et aides au financement pour les jeunes (y compris pour les mineurs) qui souhaitent vivre un trimestre ou une année scolaire à l'étranger. www.afs.fr

Vous êtes en situation de handicap ? Découvrez Handi-cap sur l'Europe et un peu plus loin, un guide Eurodesk qui montre que selon la nature et le degré de votre handicap, un départ à l'étranger peut être envisageable.

www.cidj.com/guides-a-telecharger



Le programme européen Erasmus+ vous donne rdv chaque année à la mi-octobre pour fêter les #ErasmusDays ! Rejoignez les festivités en participant aux activités et/ou en créant la vôtre. www.erasmusdays.eu

TROUVER UN STAGE

Un peu de recherche, d'organisation, un CV percutant et des contacts clés, voilà la recette gagnante pour profiter pleinement de votre stage à l'étranger !

Réglementation

En France, un stage s'inscrit toujours dans une formation en lien avec un diplôme. À l'étranger, il équivaut davantage à une courte période de travail, rarement rémunérée. Chaque pays ayant sa propre définition du stage, informez-vous sur la pratique en cours dans la destination choisie.

Convention de stage

En France, un stage est formalisé par la signature d'une convention tripartite. À l'étranger, cette convention n'a pas de valeur juridique et n'est donc pas obligatoire. Veillez cependant à l'expliquer et à la valider avec votre entreprise ou organisme d'accueil car elle peut vous permettre de continuer à bénéficier de la sécurité sociale en France et d'être couvert en cas d'accident du travail.

Si vous partez faire un stage à l'étranger sans convention, pensez à demander un écrit stipulant vos conditions de stage : horaires, lieu, avantages éventuels...

www.eduscol.education.fr

Conditions de travail

Gardez à l'esprit que les conditions de stage (temps de travail, congés, rémunération...) dans un pays étranger seront différentes de celles que vous connaissez en France.

www.euroguidance-france.org

Le saviez-vous ? En 2023, le Parlement européen a voté l'interdiction des stages non rémunérés. La mise en œuvre de cette interdiction ne fait que commencer.

Les élèves de l'enseignement général et technologique qui effectuent une mobilité à l'étranger d'au moins 2 semaines en 2^{nde} (ou d'au moins 4 semaines en 1^{ère}) pendant le dernier mois de l'année scolaire peuvent être dispensés du stage d'observation après accord de leur chef d'établissement. www.education.gouv.fr

Comment chercher un stage ?

Préparer son projet

Commencez par identifier le secteur, le type de stage et les compétences que vous souhaitez développer. Cela vous aidera à cibler vos recherches et à trouver des offres adaptées à vos objectifs. Si vous êtes arrêté sur une destination, informez-vous sur la situation économique, les entreprises et la culture du pays puis adaptez votre CV et votre lettre de motivation dans la langue et selon les pratiques de celui-ci. N'oubliez pas de faire un point sur les formalités administratives (visas, permis de travail, assurances...) et de visiter les sites ci-dessous pour dénicher un stage.

Envoyer des candidatures spontanées

Commencez par contacter le service des relations internationales ou le bureau des stages de votre établissement. S'il n'a pas d'offres à vous proposer, votre établissement a peut-être un listing d'entreprises à vous communiquer. Pensez aussi à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, d'entreprises ayant des filiales en France et d'autres entreprises locales.

www.ccifrance-international.org

www.artisanat.fr

www.europages.fr

www.wayp.com

Répondre à des offres sur des sites spécialisés

Consultez régulièrement les sites d'offres et postulez directement en ligne.

www.erasmusintern.org

www.erasmusjobs.org

www.iagora.com

www.jobteaser.com

Faire un stage dans une institution européenne ou une organisation internationale

Si vous êtes étudiant ou jeune diplômé, maîtrisez l'anglais et avez des compétences spécifiques (logistique, interprétariat, droits de l'homme, économie...), tentez votre chance !

www.eu-careers.europa.eu

www.diplomatie.gouv.fr

www.oecd.org

www.fr.unesco.org

www.careers.un.org

www.unric.org



Faire un stage dans une représentation de la France

Les Français qui étudient dans le supérieur et sont affiliés à la sécurité sociale peuvent faire un stage pendant 6 mois dans une ambassade, un consulat ou une représentation de la France auprès des organisations internationales.

www.pass.fonction-publique.gouv.fr

www.fondation-alliancefr.org

www.institutfrancais.com

Opter pour un stage « clés en main »

Des agences proposent de faire vos recherches de stage et de logement à votre place moyennant une certaine somme. Avant de signer, examinez attentivement les conditions (clauses, tarifs, remboursement...).

www.loffice.org

www.unosel.org

Comment savoir si un organisme qui propose des stages ou jobs « clés en main » est fiable ?

- À l'inscription, ne versez que 20 à 30 % du prix demandé
- Exigez que l'on vous remette un contrat listant l'ensemble des conditions
- N'effectuez pas de paiement à distance sans contrat signé au préalable
- Préférez un organisme agréé, situé en France, donc soumis au droit français

Partir dans le cadre d'un programme

Avec **Erasmus+**, tous les étudiants inscrits, y compris en alternance, dans un établissement d'enseignement supérieur (par exemple les lycées préparant un BTS, les instituts de formation en soins infirmiers, les universités préparant un BUT, une licence, un master ou un doctorat, ou encore les écoles d'ingénieurs ou de commerce) peuvent réaliser une mobilité de stage de 2 à 12 mois, en Europe ou à l'international. La durée peut aussi être plus courte, de 5 à 30 jours, si elle est combinée à des activités virtuelles : c'est la mobilité hybride. Contactez le bureau des stages de votre établissement.

www.agence.erasmusplus.fr

La mobilité européenne et internationale est aujourd'hui intégrée dans de nombreux cursus en apprentissage. Avec **Erasmus+**, les élèves et apprentis de la formation professionnelle peuvent aussi réaliser un stage dans une entreprise européenne, suivre une formation en Europe dans un organisme de formation professionnelle (avec une période de mise en situation professionnelle), participer à des échanges pédagogiques en groupe avec des organismes de formation professionnelle ou participer à des concours de métiers pendant 1 jour à 12 mois selon l'activité.

Contactez votre référent ERAEI au lycée ou votre référent mobilité européenne au CFA pour savoir si l'établissement participe au programme Erasmus+.

www.agence.erasmusplus.fr

Avec **ProTandem**, les élèves inscrits dans un lycée professionnel/technologique ou apprentis dans un CFA, peuvent partir faire un stage de 3 semaines en Allemagne avec d'autres jeunes français et allemands. Et ce, peu importe leur niveau de langue. Cerise sur le gâteau : c'est gratuit !

www.protandem.org

La résidence **Voyager pour les métiers d'art** de la **Fondation Culture & Diversité** offre à de jeunes étudiants en formation métiers d'art la possibilité d'effectuer une résidence de 4 mois auprès d'artisans d'art dans différents pays partenaires.

www.fondationcultureetdiversite.org

Vous êtes apprenti ou récemment diplômé d'un CFA ?

Vérifiez que votre centre de formation soit partenaire de Movil'App et partez faire un stage en entreprise ou un stage d'observation en Europe ! www.cci.fr

Savez-vous qu'il est possible d'effectuer un stage à l'étranger, y compris en dehors d'un cursus, dans le cadre d'une césure ? www.etudiant.gouv.fr

Vous avez entre 18 et 28 ans ? Savez-vous que le volontariat international (VIE/VIA) peut être une alternative au stage ? Plus d'infos sur ce programme, page 38.

Trouver une aide financière

Aides européennes

La bourse **Erasmus+** varie selon le pays d'accueil et le volet du programme concerné. Son montant varie de 1 118 € à 1 513 € par mois pour les élèves de la voie professionnelle ou en apprentissage, et de 375 € à 756 € par mois pour les étudiants inscrits (y compris en alternance) dans un établissement d'enseignement supérieur. Demandez-la auprès de votre établissement.

www.agence.erasmusplus.fr

Savez-vous que le programme Erasmus+ prévoit aussi des compléments financiers « inclusion » et « transition écologique » qui peuvent s'ajouter à votre bourse ? Plus d'infos page 16.

Aide nationale

L'aide à la mobilité internationale (AMI) est une allocation mensuelle de 400 € pour les étudiants boursiers qui effectuent un stage de 1 à 10 mois à l'étranger, dans le cadre de leurs études et qui préparent un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

www.etudiant.gouv.fr

Aide régionale

Bourse régionale Mermoz

La Région Hauts-de-France a mis en place ce dispositif afin d'aider les étudiants à suivre à l'étranger un parcours de formation dans un établissement d'enseignement supérieur ou effectuer un stage au sein d'un autre organisme (entreprises, ONG...). Il s'adresse également aux étudiants effectuant un séjour de recherche.

Quel montant ? Jusqu'à 400 euros par mois.

Contact : Région Hauts-de-France

E-mail : mermoz@hautsdefrance.fr

www.hautsdefrance.fr/bourse-mermoz

Certaines bourses sont cumulables ! Sollicitez l'aide de votre référent Eurodesk (voir page 47) pour savoir quelles bourses existent pour vous !

Autres aides

Les étudiants inscrits dans une université, un IUT, une grande école, une école d'ingénieurs, en prépa ou en formation professionnelle, technologique ou agricole (CAP, Bac pro ou technologique, BTS, DMA, DSAA, DNMADE), qui doivent faire un stage d'au moins 4 semaines (3 semaines pour les jeunes en alternance) pendant leur cursus, peuvent recevoir une « **bourse : stage pendant les études ou la formation** » de l'OFAJ de 300 € maximum par mois (pendant 3 mois maximum) s'ils partent en Allemagne.

www.ofaj.org

Le CIERA propose aux étudiants en master une « aide à la mobilité René Lasserre » de 650 € par mois (pendant 3 mois maximum) pour effectuer un stage en Allemagne, Autriche ou Suisse.

www.ciera.fr

Découvrez plus d'infos, de pistes et de sites utiles dans notre guide Eurodesk Faire un stage à l'étranger.

www.cidj.com/guides-a-telecharger



Faire un stage hors cursus ou formation

Les stagiaires de la formation professionnelle, les salariés dans le cadre d'une action de formation continue, les demandeurs d'emploi, les personnes en insertion sociale ou professionnelle, sans limite d'âge ni conditions de diplôme, peuvent faire un stage Erasmus+ en entreprise, de 2 jours à 1 an, en Europe.

Contactez l'association Adice à Roubaix, votre conseiller Mission locale ou France Travail. Si vous êtes salarié et envisagez d'entreprendre une séquence de formation en Europe, utilisez votre CPF !

www.agence.erasmusplus.fr

www.moncompteformation.gouv.fr

Le Programme de mobilité ciblée EURES TMS offre aux demandeurs d'emploi d'au moins 18 ans un ensemble de services spécialisés pour trouver un stage d'au moins 3 mois dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Il offre aussi un soutien financier pour couvrir les frais de transport, d'installation, des cours de langue et pour faire reconnaître votre diplôme.

www.francetravail.fr/international

Les jeunes étudiants, en année de césure ou en fin de cursus, les demandeurs d'emploi ou en réorientation, âgés de 18 à 35 ans, qui ont des notions d'allemand et qui souhaitent faire un stage de 1 à 6 mois en Allemagne, de façon indépendante et volontaire, peuvent le faire ! Grâce au programme PRAXES, ils peuvent bénéficier de l'aide de l'OFAJ pour obtenir une coWnvention de stage, un contrat de formation professionnelle, une assurance complémentaire et un suivi pédagogique. Attention, il vous appartient de trouver votre stage par vous-même.

www.ofaj.org

Stages pour demandeurs d'emploi de l'OFQJ : Les demandeurs d'emploi de nationalité française, âgés de 18 à 35 ans, qui cherchent une première expérience de travail Outre-Atlantique peuvent faire un stage rémunéré de 2 à 6 mois dans une entreprise au Québec ou au Canada, dans tous les domaines d'activités. Possibilité de conserver ses indemnités chômage jusqu'à 6 mois et de percevoir un soutien à la mobilité de l'OFQJ. Les jeunes suivis par une mission locale ou en formation professionnelle peuvent aussi en bénéficier.

www.ofqj.org

www.francetravail.fr/international

Vous voulez vous former, travailler, vous engager pour une cause qui vous tient à cœur... ? Bouger en Europe, agir à l'international, c'est fait pour vous ! Trouvez le programme qui répond à vos besoins et vos envies sur le portail

www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr



TROUVER UN EMPLOI, UN JOB

Pour concrétiser votre projet professionnel à l'étranger, commencez par faire le point sur vos objectifs, vos compétences et vos qualités.

Comment chercher un emploi

À ne pas confondre avec un job, un emploi est un travail qualifié que l'on envisage sur un plus long terme. Pour donner plus de chances de réussite à votre projet professionnel, organisez-vous !

Bilan et projet professionnel

Faites le point sur vos qualifications et expériences, vos atouts et vos compétences linguistiques, et interrogez-vous : pourquoi travailler à l'étranger ? Pour combien de temps ? Pour quels bénéfices ?

Des pros vous accompagnent

Les conseillers EURES

Au-delà des informations pratiques sur les conditions de vie et de travail en Europe, les méthodes de recrutement par pays, le réseau EURES organise des webinaires et événements en ligne et met à disposition près de 900 conseillers avec lesquels vous pouvez converser en ligne.

www.europa.eu/eures

Les conseillers France Travail - Mobilité internationale

Avec le dispositif Activ'international, France Travail vous accompagne (à distance et pendant 3 mois maximum) pour préparer, construire et réaliser votre projet de mobilité internationale. France Travail propose aussi des offres d'emploi à l'étranger, des services en libre accès (cours de langues, e-ateliers) via l'Emploi Store, et même des sessions pour vous aider à rédiger votre CV en anglais ou en allemand.

www.francetravail.fr

www.emploi-store.fr

Trouver des offres d'emploi

Vous pouvez prospecter depuis la France en répondant à des annonces ou en envoyant des candidatures spontanées. Si vous aimez l'aventure et préférez chercher sur place, prévoyez un budget pour vos frais de logement, transport et nourriture.

Envoyez des candidatures spontanées

Pensez à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger ou ayant des filiales en France et d'entreprises locales.

www.ccifrance-international.org

www.tresor.economie.gouv.fr

www.fr.kompass.com

www.lemoci.com

www.wayp.com

Prospectez sur tous les fronts

Sites spécialisés :

www.1jeune1solution.gouv.fr

www.europa.eu/eures

www.francetravail.fr

www.eurojobs.com

www.erasmusjobs.org

www.expatriat.com

www.workwide.fr

www.xing.com

www.linkedin.com

Salons de recrutement transfrontaliers et internationaux :

www.europeanjobdays.eu

www.expatriermodedemploi.org

www.ij-hdf.fr

Jetez aussi un œil aux annonces parues dans la presse étrangère et diffusées par les services publics d'emploi, les agences d'intérim, les réseaux sociaux...

Reconnaissance professionnelle

Avant d'exercer votre métier à l'étranger, assurez-vous d'en avoir le droit ! Pour savoir si votre profession est réglementée dans votre pays de destination, consultez le site l'Europe est à vous.

www.europa.eu/youreurope

Le centre ENIC-NARIC de votre pays d'accueil vous informera sur les procédures à suivre pour exercer votre profession et vous orientera vers les autorités compétentes qui vous délivreront une autorisation d'exercice.

www.enic-naric.net

Si votre profession n'est pas réglementée : vous pourrez l'exercer librement comme n'importe quel ressortissant du pays. C'est l'employeur qui évalue vos compétences. Tous les emplois vous seront accessibles à l'exception de ceux qui relèvent de la souveraineté nationale (armée, police, diplomatie).

Vous êtes infirmier, kinésithérapeute, pharmacien, guide de montagne ou agent immobilier et souhaitez exercer votre profession dans un autre pays de l'UE ? Demandez la **carte professionnelle européenne (EPC)** ! Cela simplifiera la reconnaissance de vos qualifications professionnelles à l'étranger.

www.europa.eu/youreurope

Comment chercher un job

Contrairement à un emploi, le job désigne un « petit boulot » comme un emploi étudiant ou saisonnier qui ne nécessite pas de qualification particulière.

Se débrouiller seul

S'il est vrai que la période estivale est propice pour dénicher un job, certains secteurs recrutent toute l'année. La majorité des offres s'adressent aux plus de 18 ans et la pratique de la langue du pays est recommandée.

Si vous maîtrisez la langue du pays, ciblez les postes en lien avec le public (serveur, réceptionniste, conseiller de vente, téléopérateur, accompagnateur de jeunes en séjour linguistique...). Si vous avez un niveau débutant, commencez par faire la plonge, le ménage ou la collecte de fruits et mettez en avant votre personnalité et votre motivation.

Hôtellerie-restauration

C'est LE secteur où l'on peut trouver un job sans expérience. La priorité est donnée aux personnes disponibles toute la saison (mai à septembre).

www.lhotellerie-restauration.fr

www.hotelcareer.com

Animation & Tourisme

Les centres sportifs, campings, parcs d'attractions et offices du tourisme recrutent des accompagnateurs, des surveillants et des animateurs.

www.seasonworkers.com

www.planetanim.fr

Travaux agricoles

La récolte de fruits et légumes nécessite de la main d'œuvre aux quatre coins du monde. Attention : travail physique ! Informez-vous sur les conditions (horaires, rémunération...) car dans le cadre d'échanges de services, le gîte et le couvert tiennent lieu de salaire (voir page 40).

www.picktheworld.org

www.pickyourown.org

Accompagnement de séjours linguistiques

Pour être accompagnateur de séjours linguistiques, vous devez avoir 21 ans minimum, une expérience à l'étranger et un bon niveau en langues.

www.loffice.org

www.unosel.org

Opter pour un job « clés en main »

Des agences proposent de faire vos recherches de job et de logement à votre place, moyennant une certaine somme. Avant de les contacter, examinez attentivement les conditions (clauses, tarif, remboursement...). Voir nos conseils pour reconnaître un organisme fiable (voir page 24).

Chaque année, le réseau Information Jeunesse organise des Journées Jobs d'été partout en France.

Pour connaître les événements en Hauts-de-France, rendez-vous sur www.ij-hdf.fr/evenements

Préparer sa candidature

Pour postuler à l'étranger, il ne suffit pas de traduire votre CV et votre lettre de motivation. Il faut aussi les adapter aux usages du pays.

Rédiger son CV

Voici quelques règles à respecter :

- > Écrivez votre CV dans la langue du pays
- > Soignez la présentation
- > Présentez vos compétences et savoir-faire utiles pour le poste
- > Précisez l'équivalence ou le détail de votre formation
- > Valorisez vos bons résultats scolaires et professionnels
- > Faites relire votre CV par un natif





Besoin d'aide ? Consultez le guide Eurodesk Rédiger son CV en anglais afin d'identifier les questions préalables à se poser avant de se lancer dans l'écriture. Il donne des conseils sur la forme et le fond, et certaines spécificités à prendre en compte selon la destination

www.cidj.com/guides-a-telecharger



Rédiger sa lettre de motivation

Elle doit être claire, concise et écrite dans la langue et selon les modalités du pays. Mettez en avant vos qualités et argumentez sur ce que vous pouvez apporter à l'entreprise. Votre candidature doit présenter une plus-value par rapport à celle d'un candidat du pays. Cherchez ce qui peut faire la différence (connaissances techniques, linguistiques, culturelles...).

Le site Europass vous permet de créer gratuitement vos CV et lettres de motivation, de trouver un emploi ou une formation en Europe, de conserver vos documents dans un espace sécurisé en ligne, tester vos compétences numériques... et bien plus encore !

www.europass.europa.eu

Autres pistes

Au pair à l'étranger : une personne au pair est logée, nourrie et reçoit de l'argent de poche. En contrepartie, elle assure la garde des enfants et une partie des tâches ménagères. Il faut avoir entre 18 et 26 ans, quelques connaissances en langues et s'engager, en général, pour 6 mois minimum. Comptez 1 ou 2 mois minimum pour les vacances d'été. Vous pouvez vous faire accompagner par un organisme qui s'occupera de vous mettre en contact avec la famille (prévoir des frais de dossier) ou trouver une famille vous-même sur le site.

www.aupairworld.com/fr

www.iapa.org

www.ufaap.org

www.loffice.org

www.unosel.org

Le Programme de mobilité ciblée EURES TMS offre aux demandeurs d'emploi d'au moins 18 ans un ensemble de services spécialisés pour trouver un contrat de travail de 6 mois minimum dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Il offre aussi un soutien financier pour couvrir une partie de vos frais de transport, d'installation, des cours de langue et de reconnaissance de votre diplôme.

www.francetravail.fr/international

Erasmus pour jeunes entrepreneurs permet aux jeunes et futurs entrepreneurs de se former pendant 1 à 6 mois auprès d'entrepreneurs installés dans un autre pays européen et de bénéficier d'une aide financière. L'association Adice basée à Roubaix est votre point de contact en région pour ce dispositif.
www.erasmus-entrepreneurs.eu

La France et les pays suivants ont signé des accords qui simplifient l'obtention de visas : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Équateur, Hong-Kong, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Taïwan et Uruguay. Le **programme vacances travail (PVT)** permet aux jeunes Français de 18 à 30 ans (35 ans pour l'Argentine, l'Australie et le Canada) de séjourner dans un de ces pays en ayant le droit de travailler pendant 1 an (2 ans pour le Canada et 3 ans pour l'Australie). Vous devrez justifier de ressources suffisantes pour subvenir à vos besoins sur place.
www.pvtistes.net

Job d'été aux USA (Summer Work & Travel Program)

Les étudiants de l'enseignement supérieur (école ou université) âgés de 18 à 28 ans et disponibles au minimum 3 mois entre le 1er juin et le 30 septembre peuvent partir durant la période estivale, pour occuper un emploi saisonnier aux États-Unis. L'obtention du visa J-1 est obligatoire, son prix en formule standard varie en fonction de la durée souhaitée du séjour. Les offres proposent un salaire pouvant atteindre 3000 \$ par mois et garanti au-dessus du salaire minimum légal.

www.workntravel.fr

<https://j1visa.state.gov/programs/summer-work-travel>

www.visa-j1.fr

Tous les francophones (peu importe leur âge et leur nationalité) qui disposent d'une proposition d'emploi pour un poste au Canada peuvent demander un permis de travail Mobilité francophone au Canada. Ce permis coûte 240 \$CA et donne accès à toutes les catégories d'emploi, à l'exception des emplois en agriculture primaire, partout au Canada, sauf au Québec.

www.pvtistes.net

www.canada.ca

Chaque année, France Éducation International propose plusieurs milliers de postes **d'assistants de français à l'étranger**, dans plus de 25 pays. Ce programme s'adresse aux étudiants français, qui ont entre 20 et 35 ans, sous conditions de diplôme et de niveau de langue. Son rôle est de promouvoir la langue et la culture française auprès d'élèves ou étudiants étrangers. Les critères d'éligibilité et conditions de travail diffèrent selon les pays et établissements d'affectation. Une rémunération est prévue selon le pays de destination, mais les frais de voyage, visa, nourriture et logement sont à votre charge.
www.france-education-international.fr

La **Commission franco-américaine Fulbright** propose aux étudiants français inscrits en L3 LLCE anglais et qui envisagent une carrière dans l'enseignement, une vingtaine de postes d'**assistants de langue française aux États-Unis**. Les assistants suivent aussi 2 cours et pour lesquels ils sont exemptés des frais de scolarité. Les frais de visa et l'assurance santé sont également couverts.
www.fulbright-france.org

Lecteur de français à l'étranger : les titulaires d'un master peuvent adresser leur candidature aux établissements d'enseignement à l'étranger, de préférence à ceux qui ont des départements de Français, Langues et Civilisations. Les critères d'éligibilité et contrats de travail varient selon le pays et l'établissement mais le fait de détenir un diplôme de Français langue étrangère (FLE) est très souvent exigé.
www.euroguidance-france.org

Aides d'associations et de fondations

La Villa Albertine organise chaque année des résidences d'exploration de 1 à 3 mois pour des artisans d'art et designers qui portent un projet de recherche original nécessitant un séjour d'immersion aux États-Unis.
www.villa-albertine.org

Eurodesk vous donne rendez-vous au mois d'octobre pour Time to Move, sa campagne européenne d'information sur la mobilité européenne et internationale.

www.timetomove.eurodesk.eu



Découvrez plus d'infos, de pistes, de sites utiles et de témoignages dans notre guide Eurodesk Trouver un job à l'étranger.

www.cidj.com/guides-a-telecharger





FAIRE DU VOLONTARIAT, PARTIR AUTREMENT

Vous souhaitez vous investir dans la société, faire un geste pour la planète, vous rendre utile ? Différentes possibilités de volontariat existent, choisissez celle qui vous correspond le mieux et engagez-vous !

Bénévolat et volontariat : quelles différences ?

En anglais, un seul terme (« volunteering ») est utilisé pour signifier tantôt bénévolat, tantôt volontariat. Si ces deux concepts illustrent une même volonté de se mettre au service des autres et/ou de soutenir une cause, leurs réalités sont différentes :

> **Le bénévolat** est un engagement libre. Il n'a ni statut, ni contrat. Les bénévoles doivent respecter le règlement de l'organisme et les règles de sécurité, mais ils ne sont pas rémunérés, ni soumis à des contraintes de temps. Le bénévolat peut être ponctuel ou régulier, mais n'est jamais une activité à temps plein. Enfin, les bénévoles peuvent mettre un terme à leur engagement sans procédure ni dédommagement.

> **Le volontariat** est un engagement d'échange contractuel entre la structure d'accueil et le volontaire. Le volontaire n'est ni bénévole, ni salarié. Il signe un contrat dans lequel il s'engage à réaliser une mission d'intérêt général pour une durée définie. En contrepartie, le volontaire reçoit une indemnité (et non un salaire!).

Le saviez-vous ?

2026 est l'Année internationale du volontariat ! Elle vise à célébrer et reconnaître le rôle essentiel des volontaires dans le développement durable et la cohésion sociale, tout en encourageant l'engagement citoyen. Elle met en lumière l'importance du volontariat pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030, de la lutte contre la pauvreté à l'égalité des genres, en passant par la santé, l'éducation et la cohésion sociale.

L'année 2026 marque aussi les 30 ans d'engagement européen au service de la solidarité ! Depuis 1996, des centaines de milliers de jeunes s'engagent en Europe pour agir concrètement en faveur de projets solidaires, culturels et environnementaux.

S'engager dans un projet de volontariat

Corps européen de solidarité - CES

Ce programme permet aux 18-30 ans d'effectuer une mission d'intérêt général au sein d'une organisation à but non lucratif implantée en Europe ou dans un pays voisin de l'UE. Ces projets s'étalent sur une période de 2 semaines à 1 an si vous participez au volontariat individuel mais il est également possible de prendre part à un projet collectif, avec 10 à 40 volontaires, pendant 2 semaines à 2 mois. Aucun critère de formation, de diplôme ou de niveau de langue n'est requis. Les frais de transport, d'hébergement et nourriture des volontaires sont couverts et le programme prend aussi en charge l'assurance, le soutien linguistique et de l'argent de poche. Enregistrez-vous sur le portail européen de la jeunesse et contactez une structure de soutien.

www.europa.eu/youth/solidarity

Le CES offre aussi des opportunités de volontariat humanitaire dans des pays hors UE. Ouverts aux jeunes jusqu'à 35 ans, ces projets permettent aux volontaires d'aider les populations locales à anticiper ou à faire face à d'éventuelles catastrophes naturelles, à s'engager pour la promotion de l'égalité hommes-femmes, la protection des femmes et des enfants, la protection des réfugiés et des personnes déplacées, la lutte contre le changement climatique ou encore l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Les volontaires peuvent s'engager à titre individuel (de 2 à 12 mois) ou en équipe (de 2 semaines à 2 mois). Avant d'être déployés à l'étranger, les volontaires doivent s'inscrire sur le portail européen de la jeunesse et suivre une formation en ligne et en présentiel.

L'association Adice basée à Roubaix est une structure d'envoi labellisée pour ce dispositif en région Hauts-de-France.

https://youth.europa.eu/solidarity/young-people/volunteering-humanitarian-aid_fr
www.corpseuropeensolidarite.fr

Service civique à l'international

Ce programme permet aux jeunes français de 18 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) d'accomplir à l'international une mission au service de la collectivité, pour une période de 6 à 12 mois. Les volontaires reçoivent une indemnité mensuelle et bénéficient d'une protection sociale. Une bourse sur critères sociaux est aussi disponible. Leurs frais de transport et d'hébergement ne sont pas toujours couverts.

www.service-civique.gouv.fr

La **citoyenneté européenne** fait partie des divers domaines d'action du Service civique. Il est donc possible de s'engager, en France ou à l'étranger, sur des missions en lien avec cette thématique.

Volontariat franco-allemand – VFA

Ce programme, qui partage les objectifs et le cadre légal du service civique, permet aux 18-25 ans de s'engager en faveur d'un projet collectif pendant 10 à 12 mois dans différents domaines en Allemagne. Ce programme regroupe :

- > le volontariat dans un établissement scolaire
- > le volontariat dans un établissement d'enseignement supérieur
- > le volontariat associatif dans le secteur social
- > le volontariat écologique franco-allemand (VEFA)
- > le volontariat culturel franco-allemand (VCFA)
- > le volontariat en collectivité territoriale
- > le volontariat à l'OFAJ

Le volontaire participe à un cycle de formations interculturelles et linguistiques, et bénéficie d'un soutien financier (indemnité du service civique, hébergement, nourriture et transport, assurance).

www.ofaj.org

www.ve-fa.org

Volontariat international en entreprise ou en administration - VIE/VIA

Ce dispositif permet aux étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi de 18 à 28 ans de s'engager comme volontaires, pour une période de 6 à 24 mois (renouvelables), dans une entreprise ou une administration française implantée à l'étranger. Les volontaires reçoivent une indemnité et leurs frais de voyage, d'installation et de protection sociale sont couverts.

www.mon-vie-via.businessfrance.fr

,

Volontariat de solidarité internationale - VSI

Ce programme permet à toute personne majeure de s'engager, pour une période d'1 à 2 ans, dans un projet de solidarité (enseignement, action sanitaire et sociale, information et communication, développement durable...) principalement situé en Afrique, en Asie ou en Amérique latine. Le volontaire est pris en charge par l'une des associations agréées qui finance la formation, les frais de voyage, l'indemnité de subsistance, la couverture sociale et l'accompagnement au retour.

www.france-volontaires.org

www.coordinationsud.org

www.fonjep.org

Attention au volontourisme ! Aussi appelé « tourisme humanitaire », il permet à des individus désireux de s'engager pour une cause de « faire de l'humanitaire » sans être professionnels du secteur. Les intentions de départ sont louables, mais les dérives sont multiples. De nombreuses agences n'hésitent pas à exploiter le business de l'humanitaire au détriment des populations locales. C'est pourquoi, il est conseillé de faire appel à des organismes reconnus et signataires de la **Charte des volontariats internationaux, d'échange et de solidarité (VIES)**.

Volontariat des Nations Unies - VNU

Ce programme a pour objectif de soutenir la paix et le développement dans le monde. Les jeunes d'au moins 25 ans, titulaires d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme de technicien supérieur, qui ont au moins 2 ans d'expérience professionnelle et qui sont capables de travailler dans un environnement multiculturel peuvent postuler. La plupart des missions durent de 6 à 12 mois (renouvelables), mais des missions de 3 mois sont aussi possibles. Les volontaires touchent une allocation de subsistance, de frais de transport et d'installation, d'assurance vie, santé et invalidité permanente, de congés annuels et de frais de réinstallation.

www.unv.org

Volontariat pour le patrimoine mondial - UNESCO

Ce volontariat a pour but d'encourager les jeunes à entreprendre des actions concrètes et à jouer un rôle actif dans la protection, la préservation et la promotion des sites du patrimoine mondial. Il consiste en l'organisation de chantiers d'action par des organisations de jeunesse et/ou des institutions, et mobilise des volontaires nationaux et internationaux par le biais d'activités pratiques et de sensibilisation à la conservation de notre patrimoine culturel et naturel commun.

www.whc.unesco.org

Partir dans le cadre d'un autre programme

Chantiers de jeunes bénévoles

Les chantiers permettent aux jeunes de participer à un projet collectif dès 16 ans à l'étranger. Ces projets se déroulent sur une période de 2 à 3 semaines et couvrent des domaines tels que la restauration du patrimoine, l'organisation de manifestations culturelles, etc. Ce sont des lieux d'échanges, de rencontres et d'ouverture. Attention, les frais de voyage et une participation aux frais d'hébergement et de nourriture sont à la charge des participants.

www.cotravaux.org

Séjours linguistiques

Selon votre âge, activité, motivation et porte-monnaie, vous pouvez choisir entre diverses formules allant d'1 semaine à plusieurs mois : immersion totale en famille, activités sportives ou culturelles associées à des cours de langue ou à des rencontres entre jeunes de plusieurs pays. Partir en séjour linguistique est très coûteux !

www.unosel.org

www.loffice.org

www.sejours-linguistiques-volontariat.org (rubrique séjours linguistiques)

Animateur FranceMobil en Allemagne

Les 20-30 ans qui ont un bon niveau en allemand, un bac+2 et un permis de conduire peuvent devenir animateurs et ambassadeurs de la langue française et de la mobilité des jeunes dans des établissements allemands pendant 1 année scolaire. Ils reçoivent une bourse de 1 300 € par mois et organisent des activités (en présentiel ou en ligne) pour promouvoir la langue française, les programmes de mobilité et l'interculturel.

www.francemobil.fr

Les plus courageux et/ou adeptes du « slow travel », cet état d'esprit qui privilégie l'aspect qualitatif du voyage à la quantité de sites visités, pourront opter pour une mobilité douce comme le vélo pour découvrir l'Europe. Connaissez-vous EuroVelo ? C'est un réseau de 17 itinéraires cyclables reliant l'ensemble du continent européen, soit plus de 90 000 km ! Prenez le temps de la découverte.

www.fr.eurovelo.com

Partir à l'aventure

Pour les intrépides que l'idée d'un séjour bien ficelé déprime, il est évidemment possible de partir avec un sac à dos et de se lancer à pieds joints dans l'Aventure ! Veillez à minima à faire un point papiers et santé avant de partir.

Échanges de services

Pendant leur absence, certaines familles ont besoin de quelqu'un pour entretenir leur propriété, arroser le jardin ou pour sortir le chien, c'est ce qu'on appelle le « House sitting ». Cette option est intéressante si vous voulez voyager sans trop dépenser.

www.mindmyhouse.com

www.nomador.com

www.trustedhousesitters.com

Wwoofing (ou World-Wide Opportunities on Organic Farms)

C'est une alternative « écolo » qui permet à toute personne majeure de donner de son temps en participant aux différentes tâches sur une propriété agricole (jardin, potager, verger, animaux). Les wwoofeurs travaillent bénévolement quelques heures par jour en échange du gîte et du couvert.

www.wwoof.net



Des plateformes mettent en relation des personnes prêtes à donner quelques heures de travail par jour avec des hôtes (fermes, gîtes, voiliers, écoles, associations...) qui ont besoin d'un coup de main. Ces derniers leurs offrent le gîte et le couvert. Les conditions et accords varient selon les compétences des voyageurs et les exigences de chaque hôte.

www.helpstay.com

www.workaway.info

www.helpx.net

Les séjours « au vert » ont le vent en poupe et certains l'ont bien compris ! Des volontaires ont tiré la sonnette d'alarme, dénonçant certains hôtes peu scrupuleux qui utilisent les volontaires comme de la main d'œuvre gratuite. Alors, si l'expérience vous tente, restez attentif pour éviter les mauvaises surprises ou arnaques (travail dissimulé, exploitation...).

Les séjours « au vert » ont le vent en poupe et certains l'ont bien compris ! Des volontaires ont tiré la sonnette d'alarme, dénonçant certains hôtes peu scrupuleux qui utilisent les volontaires comme de la main d'œuvre gratuite. Alors, si l'expérience vous tente, restez attentif pour éviter les mauvaises surprises ou arnaques (travail dissimulé, exploitation...).

Trouver une aide ou bourse de voyage

Aide européenne

#DiscoverEU permet aux jeunes européens de 18 ans (ni plus, ni moins !) de gagner un pass Interrail pour découvrir l'Europe en train lors d'un voyage organisé en solo ou avec 4 amis maximum. Ce concours a lieu chaque année au printemps et à l'automne. Pour tenter votre chance, guettez les appels à candidatures et inscrivez-vous et répondez à quelques questions en ligne sur le portail européen de la jeunesse.

www.youth.europa.eu/discovereu

#DiscoverEU Inclusion permet aux jeunes qui ont entre 18 et 21 ans et qui rencontrent un ou plusieurs freins à la mobilité (situation socio-économique, géographique, handicap) de voyager 1 à 30 jours. Les jeunes peuvent voyager en groupes (de 1 à 5 personnes maximum) en étant, si besoin, accompagnés par un référent. En plus du pass Interrail, les jeunes recevront une participation aux frais de séjour et d'organisation.

www.erasmusplus-jeunesse.fr

Aides nationales

Le dispositif **Jeunesses et Solidarité Internationale (JSI)** permet aux jeunes âgés de 15 à 25 ans de mener un projet d'échange et de solidarité d'une quinzaine de jours dans un pays éligible à l'Aide publique au développement (APD). Pour participer, les jeunes doivent constituer un groupe de 4 à 12 personnes et être accompagnés par une association marraine en France, en partenariat avec une association étrangère. L'aide attribuée est de 10 000 € maximum et doit représenter 60 % maximum du budget global.

www.fonjep.org

Le dispositif **Culture-ActionS** apporte un soutien financier et matériel à des initiatives étudiantes. Son volet « ActionS » permet notamment aux étudiants de porter un projet d'engagement et de solidarité à l'étranger. Le projet peut être présenté par un étudiant seul ou en groupe, doit avoir une retombée dans le milieu étudiant et bénéficier d'un cofinancement d'autres partenaires. Contactez le Crous de votre ville.

www.etudiant.gouv.fr

www.crous-paris.fr

Le **programme Départ 18:25** soutient le départ en vacances des 18-25 ans qui résident en France. Les étudiants boursiers, les jeunes titulaires d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou d'un contrat aidé, mais aussi les jeunes inscrits dans une école de la 2ème chance, les bénéficiaires d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie ou de l'aide sociale à l'enfance, et les volontaires en service civique ou personne aidante sont éligibles à ce coup de pouce financier allant jusqu'à 200 € (par personne et par année civile) pour financer leurs vacances. De plus, ils ont aussi accès à un large choix de séjours à des tarifs avantageux.

www.depart1825.com

Aides d'associations et de fondations privées

La **bourse Zellidja** (jusqu'à 900 €) est proposée aux 16-20 ans pour un projet d'étude réalisé à l'occasion d'un voyage en solitaire. Le thème est laissé au choix du candidat et le voyage doit se dérouler sur 1 mois minimum.

www.zellidja.com

La **bourse de la vocation** aide les jeunes de 18 à 30 ans qui ont des difficultés à réaliser leur vocation, en soutenant des projets de développement professionnel et individuel, en France et à l'étranger.

www.fondationdelavocation.org

Des **bourses de l'aventure** soutiennent des projets aux quatre coins du monde.

www.la-gilde.org

D'autres bourses sont disponibles sur : www.centre-francais-fondations.org et www.fondationdefrance.org

Pour les jeunes du Pas-de-Calais, des aides spécifiques pour les départs et les projets solidaires !

La Bourse Initiatives Jeunes (projet individuel ou en groupe) à laquelle sont éligibles, entre autres, les projets de solidarité internationale et les actions humanitaires portés par les jeunes de 16 à 25 ans révolus, domiciliés dans le Pas-de-Calais :

<https://www.jeunesdu62.fr/bourse-initiatives-jeunes>

« **Sac Ados** » qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans de partir en vacances en autonomie pour la première fois, y compris à l'étranger :

<https://www.jeunesdu62.fr/sac-ados-cest-le-moment-de-penser-preparer-son-premier-sejour-en-autonomie>

L'appel à projets « Pas-de-Calais, Mobilité européenne et internationale » à travers lequel des projets de mobilité collective peuvent bénéficier d'un soutien financier :

<https://www.jeunesdu62.fr/cooperation-internationale>

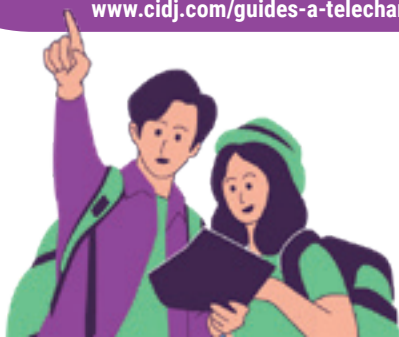
Certaines bourses sont cumulables ! Sollicitez l'aide de votre référent Eurodesk (**voir contacts en 4e de couverture**) pour savoir quelles bourses existent pour vous !



Vous rêvez de partir à l'étranger tout en limitant votre impact sur la planète ? Le guide Eurodesk Devenir un éco-voyageur aide les jeunes à préparer des séjours plus responsables, du choix du transport aux petits gestes du quotidien. Voyager est une expérience formidable, mais chaque déplacement a une empreinte écologique : ce guide vous accompagne pour faire des choix plus durables, sans renoncer à la découverte.



www.cidj.com/guides-a-telecharger



EN SAVOIR PLUS

L'information à la source

eurodesk

est un réseau européen spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe et à l'international. Il réunit plus de 4 000 référents dans 36 pays et est soutenu par la Commission européenne. En France, plus de 150 référents sont présents dans les structures Info Jeunes sur tout le territoire pour vous aider à concrétiser votre projet à l'étranger. Le réseau Eurodesk France est coordonné par le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) à Paris.

www.eurodesk.eu

www.cidj.com

Eurodesk met à votre disposition de nombreuses opportunités de stages, volontariats, bourses, concours... pour bouger en Europe et un peu plus loin sur www.programmes.eurodesk.eu

Tous les guides Eurodesk sont gratuits et disponibles en ligne. N'attendez plus pour les télécharger !

www.cidj.com/guides-a-telecharger

Participez aux concours et événements organisés chaque année au mois d'octobre par le réseau Eurodesk dans le cadre de la campagne européenne « Time to Move » !

www.timetomove.eurodesk.eu

Besoin d'être conseillé sur votre projet à l'étranger ou de contacter un professionnel de la mobilité dans votre pays de destination ? Contactez-nous !

www.map.eurodesk.eu



JE DESSINE
MON EUROPE
VERTE

L'écologie et la protection de l'environnement vous tiennent à cœur ? Le CIDJ et le réseau Eurodesk invitent les 15-25 ans à participer au concours BD « Je dessine mon Europe verte ». Créez 2 planches de BD pour partager votre vision et vos idées sur la manière dont l'Europe peut préserver nos ressources naturelles, et tentez de remporter un week-end pour 2 personnes en Europe ! Pour participer à la prochaine édition.

Rendez-vous sur www.cidj.com

L'information en région Hauts-de-France

CRIJ Hauts-de-France

Le CRIJ Hauts-de-France accueille et informe les jeunes sur la mobilité en Europe et à l'international (études, stages, emploi, jobs, échanges, volontariats). Documentation pratique et information personnalisée.

CRIJ Hauts-de-France

2 rue Edouard Delesalle

59800 LILLE

Tél : 03 20 12 87 30

email : contact@crij-hdf.fr

www.ij-hdf.fr

Centre d'information Europe Direct (CIED)

Vous pouvez vous rendre dans le centre le plus près de chez vous. Au nombre de 50 en France, ils offrent un service d'information gratuit et seront à même de vous conseiller, de répondre à vos questions sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses actions ainsi que ses financements.

Retrouvez ces structures d'informations de proximité à Douai, Dunkerque, Lille, Maubeuge...

https://european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr

Avec « Ready to move ! »

Je suis les actus et les bons plans à l'étranger sur www.ready-to-move.fr et sur les réseaux sociaux : le LinkedIn, le facebook (Ready to Move - Plateforme des mobilités) et l'instagram ([readytomovehdf](https://www.instagram.com/readytomovehdf)). Je participe à des animations et des temps forts. Je suis suivi(e) et accompagné(e) par un réseau d'expert, pour m'aider à finaliser mon projet !

<https://www.ready-to-move.fr>

La Fabrique Citoyenne des Mobilités (FCM)

Plateforme qui connecte et accompagne une communauté engagée de « Makers » autour de la mobilité internationale : des jeunes souhaitant partir à l'étranger ou partager leur expérience, des structures proposant des opportunités ou des services d'accompagnement, ainsi que des hébergeurs prêts à accueillir des voyageurs. La plateforme facilite les échanges, l'accès à des offres concrètes et le soutien personnalisé pour transformer les projets de mobilité en expériences réussies.

www.youthmobilitymakers.com

Pour ne pas manquer des offres de mobilité à pourvoir rapidement, des événements à venir, suivez nous sur instagram [@fcm_mobilitymakers](https://www.instagram.com/fcm_mobilitymakers)

et sur facebook : www.facebook.com/fcm-mobilitymakers

Intégrez le groupe privé des "makers" de la FCM par ici : www.facebook.com/groups/822423097843499

Etudes, emploi, stages, alternance, volontariat...
POUR PARTIR À L'ÉTRANGER

COMMENCEZ **par** **RENCONTRER** **eurodesk**

Un réseau
près de
chez vous



www.eurodesk.eu





Relais Eurodesk en région Hauts-de-France

> CRIJ Hauts-de-France

2 rue Edouard Delesalle
59800 LILLE

Tél : 03 20 12 87 36 - 06 25 74 34 92

Contact : Anna Matveeva

Email : anna.matveeva@crij-hdf.fr

www.ij-hdf.fr

> SIJ Haubourdin

Espace Jeunes

11 rue Sadi Carnot

59320 HAUBOURDIN

Tél : 03 20 18 36 49

Contact : Najet Idtaleb

Email : nidtaleb@haubourdin.fr

> SIJ de Saint Omer

Maison des ados`

32 rue de Wissocq

62500 SAINT-OMER Cedex

Tél : 06 02 00 84 23

Contact : Milena Guillemont

Email : m.guillemont@ca-pso.fr

eurodesk
Hauts de France

> SIJ Pont-Sainte-Maxence

Atelier 17

51 rue Charles Lescot

60700 PONT-SAINT-MAXENCE

Tél : 03 44 61 55 12/06 89 63 78 01

Contact : Aurélie Landelle

Email : aurelie.landelle@ccpoh.fr

> SIJ de Saint-Quentin

Pôle Jeunesse

27 rue Victor Basch

02107 SAINT-QUENTIN

Tél : 03 23 06 90 40/ 06 76 75 32 32

Contact : Virginie Debuissou

Email : virginie.debuissou@saint-quentin.fr

**l'info qu'il vous
faut est sur**
ij-hdf.fr

